



La sous-scolarisation des jeunes de la DPJ coûte cher

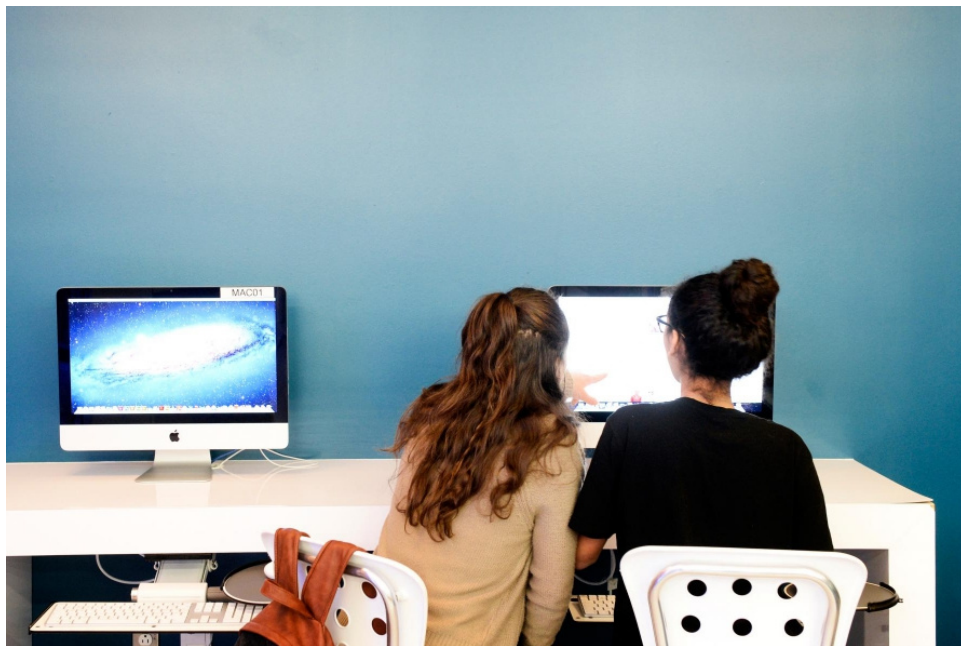


PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

« Un chantier provincial sur les pratiques prometteuses visant le soutien à la scolarisation des jeunes de la DPJ doit être envisagé », écrivent les chercheurs Martin Goyette et Pier-André Bouchard St-Amant dans leur étude.

On savait déjà qu'à peine un jeune sur quatre qui sort d'un placement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) réussit à obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) à l'âge de 19 ans. Ce qu'on ignorait, et qu'une récente étude vient mettre en relief, c'est le prix pour la société de cette sous-scolarisation : elle coûte près de 400 millions de dollars par année.

Publié le 21 février 2020 à 5h00



KATIA GAGNON
LA PRESSE

C'est en effet la conclusion d'un nouveau volet de l'*Étude sur le devenir des jeunes placés* (EDJEP) menée sous la direction du chercheur Martin Goyette, que *La Presse* a obtenu. Ce dernier s'est associé à un professeur de l'École nationale d'administration publique, Pier-André Bouchard St-Amant, afin de calculer les coûts de cette scolarité tronquée. Un volet précédent de l'étude a en effet montré que seuls 25 % des 2000 jeunes étudiés par l'EDJEP avaient obtenu leur DES à l'âge de 19 ans, comparativement à 77 % des jeunes issus de la population générale.

Les résultats de ce calcul sont éloquentes. En chiffrant les gains anticipés sur l'espace de la vie active d'une cohorte annuelle de jeunes de la DPJ, M. Bouchard St-Amant en arrive à un «manque à gagner» de 372 millions.

En d'autres termes, si les trois quarts des jeunes de la DPJ avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires, comme c'est le cas chez les jeunes en général, chacun d'entre eux aurait fait des gains supplémentaires de près de 5000 \$ chaque année. Il aurait également versé plus de 2000 \$ de plus en impôts et en taxes.

Sur l'espace d'une vie active, leurs gains supplémentaires et les sommes que le gouvernement en aurait tirées se seraient élevés à 350 000 \$ pour chaque jeune qui sort de placement. Et il faut multiplier ce chiffre par 2000, soit le nombre de jeunes qui forment, typiquement, une cohorte annuelle qui quitte la DPJ.

«On a fait un calcul de capital humain. Mais l'éducation, ce n'est pas qu'une question de revenus. Ce sont des gens qui participent davantage à la société et qui vivent plus longtemps. Bref, les bénéfices ne se limitent pas au rapport d'impôt», observe Pier-André Bouchard St-Amant.

«Avec ce calcul, on voit clairement la différence entre une trajectoire de vie dommageable et une autre régulière, non seulement pour l'individu, mais aussi pour l'ensemble de la société», poursuit-il.

« **On a chiffré concrètement la conséquence d'abandonner ces jeunes.** »

– Pier-André Bouchard St-Amant, professeur à l'École nationale d'administration publique

Et ce calcul est réducteur, précise-t-il, puisqu'il ne reflète pas l'ensemble des coûts assumés par la société qui sont dus à cette sous-scolarisation.

Le chercheur Martin Goyette estime quant à lui que la scolarisation de ces jeunes doit redevenir un objectif central de la DPJ. «Le système a tendance à croire que la scolarisation, c'est secondaire, pour ces jeunes-là. Il faut que ça redevienne central. Il faut investir, tôt, pour prioriser la scolarisation», dit-il.

Les outils pour continuer

Mais la DPJ a, dans certains cas, pris le taureau par les cornes et mis en place des programmes pour stimuler les jeunes à poursuivre leurs études. L'un de ces programmes, le projet Clé, mis en place par la Fondation du centre jeunesse de la Montérégie, soutient depuis quatre ans des jeunes qui désirent poursuivre leurs études postsecondaires. On leur accorde une bourse d'une valeur annuelle de 5000 \$, distribuée à raison de 400 \$ par mois, ainsi que le jumelage avec un mentor pour les épauler dans leurs études.

Les 51 jeunes qui ont participé au programme depuis ses débuts en 2015 devaient être aux études à temps plein, obtenir la note de passage dans chacun de leurs cours et communiquer régulièrement avec leur mentor pour lui donner des nouvelles. Les jeunes

Projet clé
en Montérégie
est l'équivalent
du Programme
ANGE GARDIEN
dans les Laurentides!

sélectionnés sont ceux qui n'ont pas ou ont très peu d'aide financière et de soutien de la part de leur réseau familial.

L'étude, dans le cadre de laquelle les universitaires ont rencontré 13 boursiers du programme, conclut à l'efficacité de cette approche, qui devrait, suggère-t-on, être étendue à l'ensemble du Québec. Il faut noter que dans un volet précédent de l'EDJEP, on a établi que près de la moitié des jeunes de la DPJ étudiés (46 %) désiraient faire des études postsecondaires.

«Un chantier provincial sur les pratiques prometteuses visant le soutien à la scolarisation des jeunes de la DPJ doit être envisagé, afin d'identifier ces pratiques et les acteurs qui les portent, ainsi que les innovations nécessaires pour contribuer à faire de la scolarisation des jeunes placés une priorité nationale», écrivent les chercheurs. De passage devant la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (commission Laurent), le chercheur Martin Goyette a également évoqué possibilité de rendre gratuites les études postsecondaires pour les jeunes issus des services sociaux.

La valeur du mentorat

Krystel Rail, 19 ans, est l'une des participantes au projet Clé. Elle étudie actuellement en techniques juridiques au cégep. «Le projet m'a apporté beaucoup de paix d'esprit au niveau financier», témoigne-t-elle en entrevue avec *La Presse*. La jeune, qui a été placée dès l'âge de 3 ans dans plusieurs familles d'accueil, n'a jamais fréquenté la même école pendant une année scolaire complète. Pourtant, elle s'est toujours accrochée. «J'ai vraiment réussi à me concentrer sur l'école et à faire abstraction de ma vie personnelle. On m'a dit que j'étais une personne vraiment résiliente», dit-elle.

Les jeunes participants soulignent également la valeur du mentorat qui leur est offert. Andréanne, 21 ans, une autre participante, qui nous a demandé de préserver son anonymat, estime que sa mentore, enseignante au cégep, a été très importante dans sa vie

de jeune adulte. «Ça m'a tellement aidée ! C'étaient des rencontres agréables et elle m'a donné beaucoup de trucs : comment faire un budget, où chercher un emploi, comment trouver un appartement... Elle a été très disponible.»

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.